

## Les Châsses de Ségry au musée Saint-Roch d'Issoudun

### Le parcours de ces reliques mérite d'être retracé :

Sainte Fauste vierge et martyre dont le corps fut trouvé du temps de Charles Le Chauve, était honorée à Fezensac, dans l'ancien comté d'Armagnac, aujourd'hui département du Gers.

De Vic-Fezensac les reliques furent acheminées en Corrèze, en l'église de Nonards, puis à Puy-d'Arnac, pour être déposées ensuite dans une dépendance de Solignac, au monastère de Brivezac.

Le 11 octobre 1247, elles étaient conduites dans leur châsse jusqu'en Berry. Avant de parvenir à l'abbaye de la Prée, elles auraient d'abord été accueillies dans l'une de ses dépendances, dans l'arrondissement d'Issoudun, au prieuré des Sarrays, sur la commune de la Ferté, qui en souvenir de son passage prit alors le nom de la Ferté Sainte-Fauste, puis de Sainte-Fauste.

Les châsses demeurèrent à La Prée jusqu'à la Révolution, puis suite à la vente des biens nationaux, furent déposées dans l'église Saint-Denis de Gouërs, de 1792 à 1818. Ce dernier édifice devenu trop vétuste dut être détruit. La paroisse réunie alors à celle de Ségry, Ségry hérita alors des reliques. En 1858, l'abbé Thomin, curé de Ségry, considérant que les reliquaires étaient vides, que leur dévotion s'était éteinte, et qu'il était nécessaire de réaliser des travaux dans l'église, décida le conseil de fabrique à vendre les deux reliquaires en faveur du musée de Cluny, pour la somme de 4500 francs. Il faut dire que depuis la Révolution ces reliquaires étaient vides. Qu'étaient devenus ces reliques ? On l'apprend par un procès-verbal signé par Firmin, prieur, curé de

Gouërs en date du 19 août 1793, fait en l'église de Saint-Denis de Gouërs ; «D'où, par la crainte de la profanation des reliques qui se faisait de toutes parts en France dans l'an 1793, il a été extrait le 10 du mois d'août, présente année 1793, la quantité de quatre ossements, dont deux de cuisse, un de jambe et un de l'illion. De plus, nous certifions avoir tiré aussi du même reliquaire la quantité de onze ossements de saint Evilase, bourreau de sainte Fauste qu'elle convertit à la foi ; et dont deux os de cuisse, dont un est scié en deux, deux de bras, deux de jambes, un os de la hanche et un autre petit morceau de la mâchoire inférieure que nous avons donné à M. Pierre Pignot, curé de Sainte-Thorette, pour les conserver et les exposer dans un reliquaire, à la vénération des fidèles où il lui plaira.»

Voilà donc résumée l'intéressante histoire de «nos» Châsses !

Pierre HAI

**Exposition temporaire :**  
**Trésors du musée de Cluny**  
**Du 7 Janvier 2020 au 20 Septembre 2020**



### Contact

**N'hésitez pas à envoyer vos suggestions, remarques, réflexions, à la mairie**

**Par mail : [mairie.segry@wanadoo.fr](mailto:mairie.segry@wanadoo.fr)**

**Par courrier postal : 1 rue de la Mairie – 36100 Ségry**

**Jours et heures d'ouvertures de la mairie :**

**Le lundi : de 08h45 à 12h30 - Le mardi : de 12h45 à 18h00**

**Le jeudi : de 08h45 à 12h30 - Le vendredi : de 12h45 à 17h30**

**Téléphone : 02 54 21 21 47**

Imprimé par nos soins

## Edito

Après ces derniers mois si particuliers, la nouvelle équipe municipale est heureuse d'être à vos côtés pour commencer un nouveau mandat dynamique au plus près des ségryennes et ségryens.

Dès le début du déconfinement l'équipe a pu se réunir régulièrement (en respectant les mesures de distanciation physique) et commencer à réfléchir à de nouveaux projets.

Le premier, d'ores et déjà mis en place, est la création d'un site officiel de la mairie. Vous trouverez dans ces pages toutes les instructions pour le consulter.

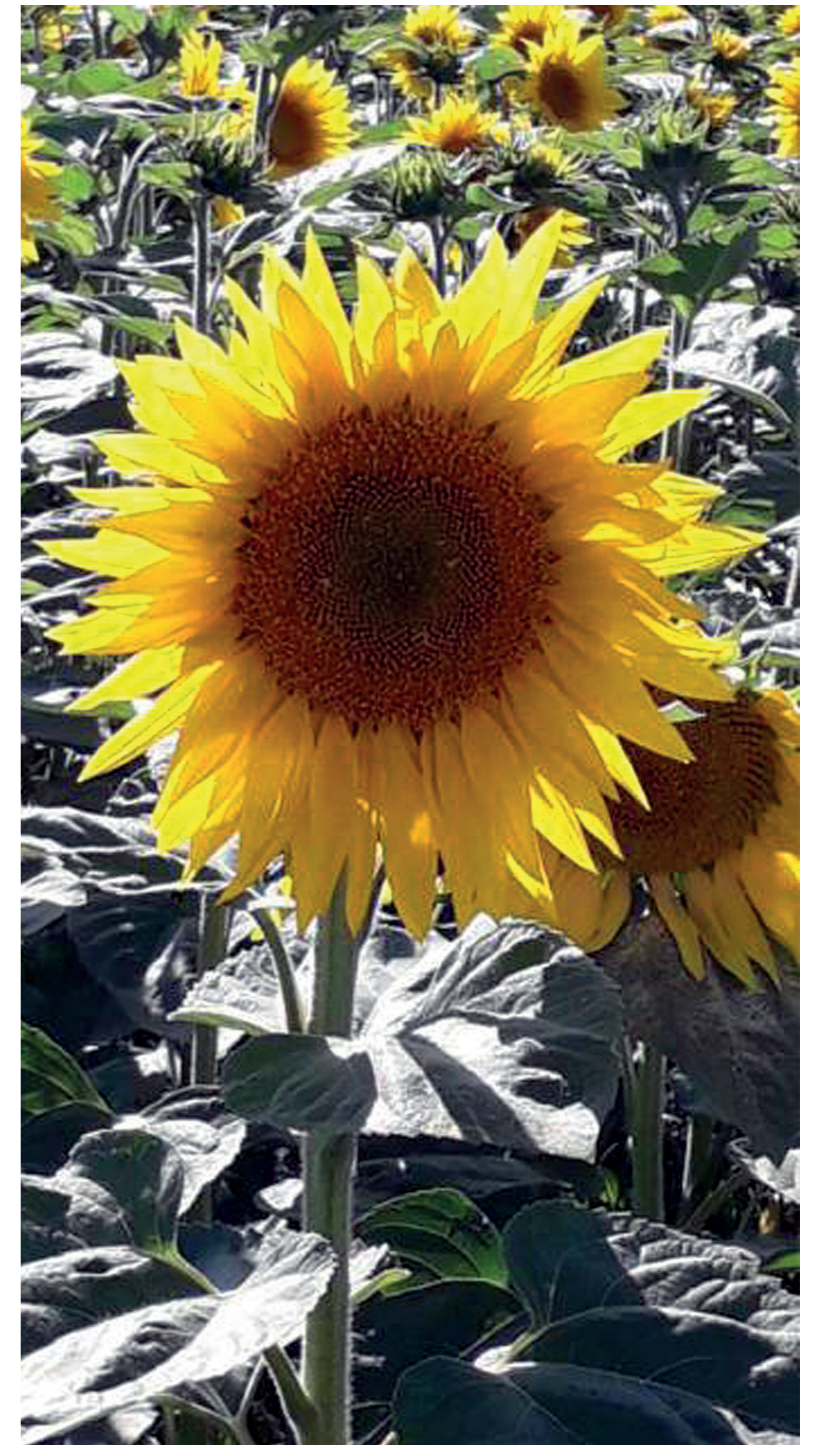
Cependant, nous resterons fidèles à la publication de ce bulletin, conscients que plusieurs personnes n'ont pas accès à Internet et que le bulletin « papier » reste un support primordial et très apprécié par beaucoup.

Très bel été à tous !

*L'équipe municipale*

## Sommaire

- 1 : Edito - sommaire
- 2 : L'équipe municipale
- 3 : Le trombinoscope
- 4 : COVID 19  
Le site de la mairie
- 5 : Décisions du Conseil municipal,  
Ouverture de l'église
- 6 : Cérémonie du 8 mai,  
Bruits de voisinage  
État-civil
- 7 : Souvenirs
- 8 : Les Châsses de Ségry



## L'équipe municipale

Comme vous le savez, **Stéphane Gourier**, élu à l'unanimité lors du premier Conseil municipal qui s'est tenu le 26 mai dernier, entame son 4<sup>e</sup> mandat en tant que maire de Ségry. Les membres de l'équipe municipale se sont répartis dans les diverses commissions que nous vous présentons ici :

Monsieur Dominique LANDOIS : .....1<sup>er</sup> adjoint  
Monsieur Michel MOREAU : .....2<sup>e</sup> adjoint  
Madame Chantal GAUDICHEAU : .....3<sup>e</sup> adjoint  
Madame Annie AMBERT : .....4<sup>e</sup> adjoint

### COMMISSION DES FINANCES

- Stéphane GOURIER
- Dominique LANDOIS
- Michel MOREAU
- Chantal GAUDICHEAU
- Annie AMBERT
- Véronique DEGUEURCE
- Anne VOGLER

### COMMISSION AIDE SOCIALE

- Stéphane GOURIER
- Sylvie LALEUF
- Véronique DEGUEURCE
- Annie AMBERT
- Françoise HAÏ
- Anne VOGLER

### COMMISSION GESTION DU PERSONNEL ET ORGANISATION DU TRAVAIL

- Stéphane GOURIER
- Dominique LANDOIS
- Michel MOREAU
- Anne VOGLER

### COMMISSION ACTIVITES ASSOCIATIVES ET FESTIVES

- Stéphane GOURIER
- Annie AMBERT
- Véronique DEGUEURCE
- Philippe ABRIL
- Dominique LESUEUR
- Sylvie LALEUF
- Raphaël SUDAN
- Anne VOGLER

### COMMISSION TRAVAUX ET APPEL D'OFFRES

- Le maire : Stéphane GOURIER
- Titulaires : Chantal GAUDICHEAU
- Sylvie LALEUF - Raphaël SUDAN
- Suppléants : Dominique LANDOIS
- Pierre HAÏ - Sébastien PICAULT

### COMMISSION ECOLE, CANTINE SCOLAIRE

- Stéphane GOURIER
- Michel MOREAU
- Raphaël SUDAN

### COMMISSION GESTION DES BIENS COMMUNAUX ET PATRIMONIAUX

- Stéphane GOURIER
- Philippe ABRIL
- Annie AMBERT
- Véronique DEGUEURCE
- Sylvie LALEUF - Pierre HAÏ
- Dominique LESUEUR

### COMMISSION COMMUNICATION

- Stéphane GOURIER
- Chantal GAUDICHEAU
- Sylvie LALEUF
- Philippe ABRIL
- Anne VOGLER

### COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Stéphane GOURIER
- Dominique LANDOIS
- Michel MOREAU
- Raphaël SUDAN - Philippe ABRIL

## « Souvenirs de la seconde guerre mondiale d'une ségryenne née en 1931 »

### Elle se souvient :

Elle habitait un petit hameau lieu-dit « Châtain », elle allait à l'école à pied avec son cartable et sous le bras un sac en toile de jute dit « sac à patates ». Lorsque la sirène d'Issoudun retentissait à l'approche d'avions ennemis, le Maître d'école, Mr PATAUD, à l'époque, emmenait les élèves à la carrière de Ségry, aujourd'hui appartenant à un particulier, les faisaient coucher sur le sol recouverts de leur sac de jute pour leur protection. Une fois les avions passés, ils retournaient en classe.

### Elle se souvient également :

Du passage de la 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc, venant d'Issoudun (de son vrai nom Philippe Leclerc de Hauteclocque, issu d'une vieille noblesse française) qui avait éliminé les soldats allemands en poste dans le quartier Beaulieu; Mais une patrouille allemande passait peu de temps après, se dirigeant vers Mareuil.

Une habitante du village, mal intentionnée, s'est empressée de les arrêter pour leur montrer leurs soldats, certains tués et d'autres blessés. Ces derniers encerclaient aussitôt Ségry pour réquisitionner des otages et les fusiller, mais un autre villageois du Beaulieu parlant l'Alsacien est intervenu afin de leur faire comprendre que ce n'était pas eux ni les FFI (Forces Françaises de l'intérieur : regroupement de diverses formations militaires de la résistance) qui avait tué leurs soldats mais l'armée Leclerc qui venait de passer.

C'est grâce à son intervention et à son courage que le pire a été évité.

Ce dernier accompagné d'une voisine infirmière ont soigné les blessés, et Les allemands ont enterré leurs morts toujours quartier du Beaulieu et sont partis vers Mareuil.

Il est à noter que des impacts de balles subsistent encore aujourd'hui sur un mur dudit quartier.

### Elle a aussi le souvenir :

Que mon père racontait qu'il allait récupérer les parachutes des aviateurs, la nuit, avec les chevaux de la ferme dont les sabots étaient recouverts de sac pour éviter de faire du bruit, et un plateau\*, ayant été réquisitionné par les FFI, pour être la seule ferme du coin à avoir un plateau avec des pneus et non des roues en fer, beaucoup plus bruyantes. (Certains des parachutes servaient pour confectionner des chemises et les cordes des grosses chaussettes) Bien d'autres souvenirs de guerre sont toujours présents.

Propos rapportés par Françoise JAUNEAU

\* **Plateau** : remorque plate sans ridelles



Le Général LECLERC

## Cérémonie du 8 Mai 2020



Comme indiqué dans la notice d'information distribuée dans les boîtes aux lettres sur la Commune au moment du déconfinement progressif, la cérémonie du 8 Mai 2020 organisée par la Fédération Nationale des combattants prisonniers de guerre dit FNCPG, des combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc dit CATM et théâtre d'opérations extérieur

dit TOE, veuves d'anciens combattants et sympathisants de SEGRY - CHOUDAY - SAINT-AUBIN, dont le président est Monsieur Gilbert GOURIER, s'est déroulée en mode restreint conformément aux directives nationales. Une gerbe a été déposée aux « Monuments aux morts » sur les trois communes dont ci-joint photo de celle à

### ARRETE N° 2001-E-1962 du 13 juillet 2001 Réglementant les bruits de voisinage

#### Propriétés privées

Article 8 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

#### État-civil Décès

**Madame ETAVE Marie Aline**  
le 9 février 2020

## Le trombinoscope



M. Stéphane  
GOURIER  
Maire



M. Dominique  
LANDOIS  
Premier adjoint



M. Michel  
Moreau  
Deuxième adjoint



Mme. Chantal  
NOEL GAUDICHEAU  
Troisième adjointe



Mme Annie  
AMBERT-CAGLIONI  
Quatrième adjointe



Mme Anne  
VOGLER



M. Dominique  
LESUEUR



Mme. Françoise  
JAUNEAU



M. Sébastien  
PICAULT



Mme Marie-Laure  
BESSON



M. Raphael  
SUDAN



Mme. Véronique  
DEGUEURCE



M. Pierre  
HAÏ



M. Philippe  
ABRIL



Mme. Sylvie  
LALEUF

## La Covid 19 à Ségry

Notre commune a été heureusement épargnée par ce coronavirus qui a bouleversé nos vies. Les précautions prises par chacun y sont pour beaucoup. Mais nous avons la chance de vivre dans un environnement favorable : beaucoup d'espace, des logements individuels, des jardins....

Le département a commandé des masques en tissu, dès le début du confinement. Ces masques ont été distribués par la commune à leur arrivée en mairie.

Les médias relaient toujours régulièrement les mesures nécessaires au déconfinement. Même si nous aspirons tous à un retour « à la normale », il est important de continuer à :

- Respecter les distances physiques d'un mètre minimum
- De porter un masque si ces distances ne peuvent être respectées (notamment dans les grandes surfaces et lieux publics).
- De se laver régulièrement les mains et d'utiliser du gel hydroalcoolique
- Ne pas jeter masques et gants usagés dans la nature mais dans les poubelles « tout-venant ».
- D'autre part, la mairie a décidé de commander des masques chirurgicaux jetables afin de renouveler et augmenter son stock.

**Faites attention à vous et aux autres  
Portez-vous bien !**

.....

## Le site de la mairie

### Un nouveau moyen de communication

Indispensable en ces temps où internet est incontournable, il était nécessaire de créer un site présentant la commune. C'est chose faite !

Pour y accéder, une adresse : <https://www.mairie-de-segry.com/>

**Le site est en cours de référencement (il faut taper l'adresse ci-dessus dans votre moteur de recherche).**

**Dans quelques semaines il remontera tout seul aux premières places.**

Vous y trouverez les rubriques suivantes :

- La page accueil du site
- La page services qui vous donnera toutes les informations administratives utiles à votre vie, ainsi que des documents au format PDF, directement téléchargeables prêts à imprimer depuis votre ordinateur. Une page «galerie de photos de la commune» sur laquelle vous pouvez proposer vos plus beaux clichés. Si vous souhaitez apporter votre témoignage sur l'histoire de Ségry, apporter une information concernant la commune, vous pouvez les envoyer sur le mail suivant : [mairie.segry@wanadoo.fr](mailto:mairie.segry@wanadoo.fr) ou encore à :

[philippe.abril@orange.fr](mailto:philippe.abril@orange.fr) - La commission communication les lira avec intérêt et leur publication sera validée par le Conseil municipal.

## Quelques décisions du conseil municipal

- Suite au dysfonctionnement de l'éclairage public à Ségry-Village, la commune a contacté la société Citeos, qui a installé cet éclairage, pour réglage.

- Certains arbres de la commune sont en très mauvais état et pourraient impliquer des risques pour les habitants. Il s'agit d'un arbre sur la place du Bourg et de trois bouleaux, près du Pralin. Décision est prise de couper l'arbre de la place et de le remplacer par un tilleul et de couper les bouleaux à trois mètres de hauteur.

Les arbres de l'allée du cimetière sont actuellement examinés, certains sont en effet en mauvais état.

- Une aire de dépôt des branchages est aménagée près des ateliers municipaux. Ces branchages sont destinés à être

broyés. Ce broyage pourra être utilisé par tous les habitants de la commune.

Il est rappelé que seuls les branchages peuvent y être déposés. Les autres déchets verts sont proscrits.

Un affichage explicatif sera installé prochainement sur ce lieu.

### Aménagements

- A la demande des enfants de l'école, le panier de basket de la cour sera rénové.

- Le projet d'installer une table de ping-pong sur l'aire de jeux de Ségry-Village est en cours d'étude.

- La réfection des terrains de boules est également à l'ordre du jour des projets de la Mairie.

## Ouverture de l'église

Notre très belle église n'est actuellement pas ouverte au public en dehors des cérémonies ou concerts qui s'y déroulent.

Le Conseil municipal propose d'indiquer sur la porte de l'Eglise, d'une part les heures d'ouverture de la Mairie où les personnes souhaitant visiter l'église peuvent venir y retirer la clef, d'autre part, lorsque la Mairie est fermée, le numéro de téléphone d'un(e) bénévole qui se proposera d'ouvrir la porte sur demande et restera avec les visiteurs.

L'église de Ségry qui date du XII<sup>e</sup> siècle fait partie du patrimoine des édifices construits, en France, au Moyen-âge.

Une plaquette est disponible, elle est un hommage aux habitants de la Commune qui en ont eu soin au fil du temps jusqu'à son actuelle restauration.

